Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201883-20251205-D2025_12_04-DE

DEPARTEMENT
DES
COTES D'ARMOR

COMMUNE DE
PLERNEUF

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLERNEUF

Séance du 5 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice est de : 15

Nombre de votants : 13

Suffrages exprimés :
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
26 septembre 2025

Date d'affichage
26 septembre 2025

N° de la délibération **:**
2025/12/04

Objet de la délibération **:**
Rapport annuel de Leff Armor Communauté sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement Collectif et Non-Collectif pour l'exercice 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq décembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, afin de l'organiser dans le respect des règles sanitaires – notamment de distanciation (*article 6 de la loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020),* sous la présidence de Monsieur Philippe LE MEHAUTE, Maire.

Présents : Mrs. LE MEHAUTE, TREMEL, CHALON, CHASSAGNE, BARBIER, CLERMONT, MEURIC, LE GALL, Mmes. RUELLAN, QUERE, LABARRE, LE GALLOU, LE GRAËT,

Absents (excusés) : Mmes. LE DOYEN, BOCQUEHO,

Secrétaire de séance : Mr. TREMEL

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement Collectif de Leff Armor Communauté, approuvé par Leff Armor Communauté, à la suite du Conseil communautaire du 21 octobre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- APPROUVE ce rapport

Le secrétaire de séance
Hervé TREMEL

Le Maire,
Philippe LE MEHAUTE.

MAIRIE DE PLERNEUF (COTES D'ARMOR)

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201883-20251205-D2025_12_04-DE